



Document d'informations Clé (DIC)

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

ALIENOR ALTER EURO PART A

Nom du produit : Alienor Alter Euro – Part A

Code ISIN : FR0010526061

Initiateur : ALIENOR CAPITAL SAS

Site Web : www.alienorcapital.com

Appelez le +33 (0)5 56 81 17 22 pour de plus amples informations

L'autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle d'ALIENOR CAPITAL en ce qui concerne ce document d'informations clés. ALIENOR CAPITAL est agréée en France sous le n° GP07000009 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/10/2024

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français

Durée : La durée d'existence prévue de l'OPC est de 99 ans.

Objectif : Alienor Alter Euro a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence composite constitué de 15% CAC Total Return (NCAC Index), de 10% MSCI World Net Total Return (MSDEWIN Index), de 35% d'indice obligataire Solactive Eurozone Government Bond Index TR (SOLEUSOV Index), de 40% d'€STR Capitalisé (OISESTR Index) avec un objectif de volatilité de 5% sur l'horizon de placement de 4 ans en recherchant principalement la performance des marchés de taux et en s'exposant de manière limitée à l'évolution des marchés d'actions, de matières premières et de change. Les indices actions sont calculés dividendes réinvestis. L'indice de référence est un indicateur de comparaison a posteriori et ne reflète pas la gestion de l'OPCVM.

Stratégie : Le fonds est investi :

- de 50% à 100% en titres de créances négociables (TCN), obligations et bons à moyen terme négociables. Les produits de taux spéculatifs (plus risqués) ne représenteront pas plus de 50% de l'actif net du fonds. Les obligations convertibles seront limitées à 40% de l'actif net.
- en actions dans la limite de 40% de l'actif net, sur toutes les tailles de capitalisation et toutes les zones géographiques (y compris pays émergents).
- en parts ou actions d'OPC français ou étrangers dans la limite de 10% de son actif net.

Le fonds intervient sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré dans la limite d'une fois l'actif pour couvrir et/ou exposer le portefeuille. Le fonds pourra être engagé jusqu'à 200% grâce à l'utilisation des instruments dérivés.

Les limites d'expositions du fonds sont les suivantes :

- taux : sensibilité entre -7 et +8 sur l'actif net
- actions : entre -25% et 40% de l'actif net
- change : entre -40% et 40% de l'actif net
- matières premières : entre -10% et 10% de l'actif net via des contrats à terme sur indices de contrats à terme de matières premières ou d'énergie

Investisseurs cible : Ce produit s'adresse à tout type d'investisseurs.

Recommandations : La durée de placement recommandée est de 4 ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant la fin de la durée de placement recommandée.

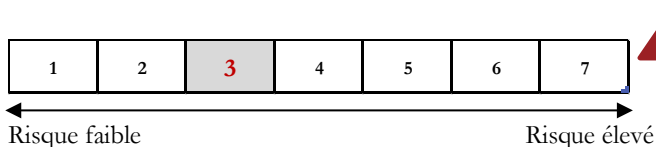
Nom du dépositaire : CACEIS BANK

Où et comment obtenir de plus amples informations sur l'OPCVM : Une copie du prospectus de l'OPCVM, le dernier rapport annuel et tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la Directive 2009/65/CE, sont disponibles sur notre site internet www.alienorcapital.com, ou peuvent être obtenus gratuitement en français sur simple demande écrite auprès d'Alienor Capital. Des informations complémentaires relatives notamment aux dernières valeurs liquidatives ou performances passées sont disponibles selon les mêmes modalités.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risques

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant toute la **période de détention recommandée de 4 ans minimum**. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. Ce produit ne bénéficie d'aucune garantie ni de protection du capital. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué lors du rachat.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et si, la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de contrepartie, le risque lié aux produits dérivés, le risque de change et le risque de crédit peuvent accentuer la variation des performances du produit.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez-vous reporter au prospectus.

Scénarios de performances

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des illustrations basées sur la pire, moyenne et meilleure performance de Fonds au cours des 5 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Scenarios	Pour un Investissement de 10 000 € sur :	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans
<i>Minimum</i>	<i>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</i>		
Scenario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts	7 962 €	8 097 €
	<i>Rendement annuel moyen</i>	-20,4%	-5,1%
Scenario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts	9 392 €	10 313 €
	<i>Rendement annuel moyen</i>	-6,1%	0,8%
Scenario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts	10 126 €	10 889 €
	<i>Rendement annuel moyen</i>	1,3%	2,2%
Scenario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déductions des coûts	11 242 €	11 761 €
	<i>Rendement annuel moyen</i>	12,4%	4,1%

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre avril 2019 et avril 2020.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2020 et janvier 2021.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2020 et octobre 2021.

Que se passe-t-il si Alienor Capital n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les fonds de l'investisseur dans le Produit et les revenus du Produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du Produit qui sont indépendants de ceux de la Société de Gestion. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du Produit, dont la conservation est assurée par le dépositaire du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit.

Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. **Ils sont basés sur les données issues du calcul de performance du scénario intermédiaire.**

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	204,0 €	916 €
Incidence des coûts annuels (*)	2,0%	2,1% chaque année

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,2% avant déduction des coûts et de 2,2% après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée	€0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie.	€0
Coûts récurrents supportés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs et d'exploitation	1,2% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	€ 120,00
Coûts de transaction	0,73% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	€ 73,00
Coûts accessoires supportés dans des conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	15% TTC de la performance annuelle du FCP au-delà de l'Indicateur de référence composite (15% CAC Total Return, de 10% MSCI World Net Total return, de 35% d'indice obligataire Solactive Eurozone Government Bond Index TR, et de 40% d'ESTR Capitalisé) sous réserve que la performance soit positive. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années."	€ 11,00

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée pour ce produit est de 4 ans minimum.

Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme. Vous pouvez retirer votre investissement sur simple demande chaque jour ouvré. Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour de calcul et de publication de la valeur liquidative (VL), avant 17 heures (heure de Paris) et sont exécutées le 1er jour ouvré suivant, sur la VL de la veille. Les parts sont décimalisées au 100 000ème. Le règlement et la livraison se font trois jours ouvrés après la date de souscription ou de rachat.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant ce produit peut être adressée à la société de gestion ALIENOR CAPITAL, par courrier aux 18 allées d'Orléans à BORDEAUX (33000), ou par mail à middleoffice@alienorcapital.com

Une description du processus de traitement des réclamations est disponible sur notre site internet à l'adresse www.alienorcapital.com

Autres informations pertinentes

Dépositaire/Conservateur/Gestion du passif :

CACEIS BANK, Société anonyme à conseil d'administration, Etablissement de crédit agréé par l'ACPR, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge
 Valorisateur : CACEIS Fund Administration, Société anonyme, 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPC (prospectus, rapport annuel, document semestriel, valeur liquidative) :

Sur le site d'ALIENOR CAPITAL www.alienorcapital.com ou sur demande écrite auprès de la société de gestion de portefeuille.

« Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. »

La société de gestion se réserve la possibilité de mettre en œuvre un plafonnement des demandes de rachat ("gates") dont l'objectif est d'étaler les rachats sur plusieurs VL lorsque ces demandes de rachat excèdent le seuil de 5%, correspondant au rapport entre les rachats nets des souscriptions et l'actif net du fonds.

La société de gestion a également mis en place un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative (« Swing Pricing ») afin de limiter le coût de réaménagement du portefeuille à la suite de mouvements significatifs du passif, dans le but de protéger l'intérêt des porteurs de parts. Ainsi, La VL peut être ajustée d'un facteur d'ajustement (le « swing factor ») lorsque, à une date donnée, le total des souscriptions, conversions et rachats nets dépasse un certain seuil défini par la société de gestion. Pour plus d'information, veuillez-vous référer au prospectus du fonds.

L'objectif extra financier du fonds est conforme aux dispositions de l'article 8 du règlement SFDR.

Nous révisons et publions ce Document d'Informations Clés au moins une fois par an.